

# BILLY

## infos



### SÉNIORS À BILLY-MONTIGNY, L'ÂGE NE COMPTE PAS

pages 6-7



**Dossier**  
Les contrats civiques :  
un service mutuel

pages 4 à 5



**Urbanisme**  
Après l'occupation par la Getrap,  
quel avenir pour le terril 104 ?

page 8



**Culture**  
La médiathèque  
fait ses enfantillages

page 11

Distinction

## Une médaille pour le mérite



Samedi 26 mai, les adjointes au maire Dominique Faliva et Nathalie Mégueulle ont rendu visite aux époux Nevellier-Lahoussine, afin de leur remettre la médaille de la famille. Alexandra, employée en entretien, et son époux Marc, qui travaille en

logistique, ont choyé cinq enfants et s'apprêtent à en accueillir un sixième.

Félicitations à cette famille constituée de sportifs et pleinement investie dans la vie billysienne !

Mariages

## Vive les mariés !

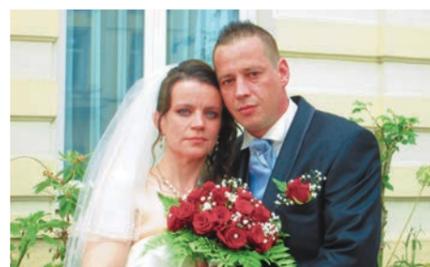
Samedi 19 mai, Philippe Pecqueur, adjoint au maire, a reçu le consentement de Kévin Lançon et de Laetitia Tessmer. Les deux époux se sont dit oui en la maison commune pour le meilleur et pour le pire.



Deux semaines plus tard, le 2 juin, c'est Nathalie Mégueulle, adjointe au maire, qui recevait le consentement de Jonathan De Tailleur, responsable de production, et de Laura Capdeillayre, coiffeuse.



Le samedi 9 juin, Jean-Jacques Gilbert, préparateur de commande, et Paméla Gobert, auxiliaire de vie, ont, eux aussi, été unis par les liens sacrés du mariage par Patrick Canivez, adjoint au maire.



Tous nos voeux aux jeunes mariés !

## Partez en vacances sereinement



Si vous vous absentez pendant les vacances d'été, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

## Naissances

- Zafryna Djomatin, le 1-05-2018
- Joy Corsin, le 3-05-2018
- Aaron Lefebvre, le 12-05-2018
- Nathan Courby, le 18-05-2018
- Gabriel De Grave, le 20-05-2018
- Dario Budniewski, le 27-05-2018
- Luka Zelinka, le 30-05-2018
- Lohan T'Jampes, le 31-05-2018
- Rachid Ben Ichou, le 31-05-2018

## Décès

- Patrick Bezeau, 61 ans
- Julienne Sagot, 85 ans
- Isabelle Ramette, 52 ans
- Victor Capron, 94 ans
- Hélène May, 92 ans
- Ali Elada, 65 ans

Pages 4 à 5  
Dossier : les contrats civiques, un service mutuel.

Page 6  
Parole d'élue avec Marceline Brebion, déléguée à la Solidarité et aux Personnes âgées.

Page 7  
Le repas des aînés, un événement toujours aussi convivial.

Page 8  
Après l'occupation par la Getrap quel avenir pour le terril 104 ?

Page 9  
Accueil de loisirs, un programme chargé en activités pour cet été !

Page 10  
Tout ce qu'il faut savoir pour préparer la rentrée.

Page 11  
La médiathèque fait ses enfantillages.

Pages 12 et 13  
Retour sur la saison sportive des CBM handball et football et des caramboleurs du Billard Club.

Page 14  
Une association qui donne le sourire.

Page 15  
Retour sur le premier semestre en photos.

Page 16  
Idées sorties nature dans les parcs à proximité.

Page 17  
Informations pratiques.

Page 18  
Tribune libre.

Page 19  
Agenda.

### Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès  
62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception graphique et impression :

**Service communication**



# Édito

Photo d'archive

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le mois de juin a donné lieu à une véritable effervescence dans les écoles. L'approche des vacances et les préparatifs des fêtes des écoles primaires et maternelles ont en effet suscité la joie des enfants. Cette joie fut pleinement partagée par les parents qui ont eu le plaisir de contempler leur progéniture, transformée en artiste le temps d'un après-midi.

Le prochain numéro de notre Billy Infos retracera ces instants de bonheur qui ont également été de mise lors de la boum destinée aux CM2 organisée par notre municipalité.

Synonyme de repos et de détente, l'été n'en reste pas moins propice à la découverte et à la fête. Toujours friands de cabrioles et de plongeurs, les enfants pourront utiliser la « carte jeune » pour accéder gratuitement à la piscine. Les portes du cyberbase et de la médiathèque leur seront également ouvertes gracieusement. Pour tous ceux qui n'envisageraient pas de passer ces vacances sans la compagnie de petits camarades, l'accueil de loisirs et ses diverses activités constitueront sans aucun doute une bonne solution.

Parce que nous souhaitons aussi offrir aux familles la possibilité de se réunir autour d'activités communes, nous avons décidé de reconduire en août, avec l'aide d'associations, l'opération Festi'cités avec ses spectacles et ses jeux. En attendant, le feu d'artifice du 14 juillet et la scène artistique devraient également faire des heureux.

Souhaitons que ces animations variées permettent aux familles et aux amis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Votre maire

**Bruno TRONI**





Des actions éducatives au profit des plus jeunes

## UN ENGAGEMENT CITOYEN AU SERVICE DE LA POPULATION

*Destiné à servir l'intérêt général, le dispositif « service civique » valorise l'engagement, la motivation et le sens de l'initiative de jeunes volontaires de 16 à 25 ans, avec ou sans diplômes ou qualifications.*

*Si les missions qui leur sont confiées varient d'un employeur à l'autre, elles ont toutes un même objectif : participer à la préservation d'un lien social fragilisé par un contexte économique et social difficile. La ville de Billy-Montigny s'est lancée dans l'aventure il y a près d'un an.*

S'impliquer auprès des personnes âgées, des enfants, promouvoir la défense de l'environnement ou encore initier la population à l'importance de la prévention santé..., les chantiers ne manquent pas lorsqu'il s'agit de prêter un renfort bien venu aux employés municipaux. Car c'est bien de cela dont il s'agit. Le service civique n'est pas un contrat de travail mais un contrat d'engagement qui donne droit non pas à un salaire mais à un dédommagement pris en charge par l'Etat à 80%.

Les services civiques doivent apporter un « plus », et non pas remplacer un agent ou pallier la suppression des contrats aidés décidée par le gouvernement. Si la loi se montre claire sur le sujet, les élus entendent bien y veiller tout particulièrement, le but étant de ne pas voir se développer un travail précaire, sous-qualifié et sous-payé.

### Une démarche réfléchie

Que peuvent s'apporter mutuellement la commune et les jeunes souhaitant s'engager ? Telle est la première question que se sont posée les élus majoritaires. En effet, accueillir des services civiques résulte d'une réelle réflexion. Il s'agit de confier aux jeunes des missions d'une utilité réelle pour la population et susceptibles d'apporter aux volontaires une expérience enrichissante. Ainsi, cette démarche commence-t-elle par la définition, avant recrutement, d'un projet d'accueil qui doit fixer ces tâches. Un tuteur chargé d'assurer le suivi des jeunes volontaires est également désigné de façon à évaluer régulièrement leur activité et à adapter leurs missions le cas échéant.

### Une éducation à la citoyenneté

L'objectif de la commune est avant tout d'aider des jeunes à faire leurs premiers pas dans un monde trop souvent méconnu, celui de la citoyenneté et des valeurs de la République. S'investir auprès des autres, faire preuve de solidarité, d'écoute et de respect sont autant de qualités que les bénéficiaires du dispositif apprennent à développer et à mettre en pratique quotidiennement sur le terrain.

### Préparer un projet d'avenir

Les jeunes volontaires sont, de leur côté, appelés à penser à leur avenir. Certains arrivent avec un projet clairement établi, d'autres profitent de cet intermède pour faire le point sur leurs aspirations. Pour d'autres encore, ce contrat représente une chance de retrouver les repères qu'ils avaient perdus et de réfléchir à l'orientation qu'ils souhaiteraient donner à leur existence.

En tout état de cause, cette expérience est une occasion idéale pour qu'ils puissent prendre conscience du rôle important qu'il leur est possible de jouer dans cette société pour la rendre plus solidaire et plus belle.

*Depuis septembre dernier, ce sont au total onze jeunes âgés de 18 à 25 ans qui ont pu découvrir ce que représente l'engagement citoyen. Ils sont actuellement sept à sillonner la commune pour agir au plus près des habitants.*

Habités à mener des actions visant à préserver la cohésion sociale, les élus majoritaires ont choisi d'affecter les volontaires aux quatre domaines d'intervention qu'ils jugent prioritaires. Culture et loisirs, santé, environnement et solidarité occupent donc le quotidien de ces jeunes.

#### • Culture et loisirs :

Si la jeune Tatiana aide à l'accueil et à l'orientation des publics fréquentant la médiathèque, Rémy participe, quant à lui, à l'élaboration d'un journal numérique destiné aux jeunes et délivrant toutes les informations pratiques dont ils ont besoin. L'association Radio Billy-Montigny lui est également fort utile lorsqu'il s'agit de mettre en avant le rôle des volontaires dans la commune et d'inciter les auditeurs à utiliser les services instaurés par la municipalité.

#### • Santé :

On retrouve cette fois Brenda, Samantha et Romain qui aident, par exemple, à la mise en place d'actions éducatives à destination des enfants (hygiène bucco-dentaire, alimentation...). S'ils passent beaucoup de temps au contact des plus jeunes, ils s'associent aussi ponctuellement à certaines activités menées en

direction des séniors. Enfin, nul doute que leur implication dans l'action de prévention « *Ma santé, j'y tiens !* » sera également précieuse. A noter que, parmi ces recrues, Samantha se sent particulièrement concernée puisqu'elle se destine à devenir infirmière.

#### • Environnement :

Préserver notre planète et aussi, plus simplement, la propreté de nos rues, passe par des gestes simples mais pas toujours bien connus. C'est là qu'interviennent Miliana et ses actions éducatives sur le recyclage, l'éco-citoyenneté... Déterminée, notre jeune volontaire espère bien contribuer à changer les mentalités.

#### • Solidarité :

Rompre l'isolement en général, et celui des personnes âgées en particulier, est un travail de longue haleine auquel Mélanie participe chaque jour. Entre petits soins esthétiques et de bien-

être, visites à domicile pour les plus de 70 ans qui le souhaitent, et animations menées au foyer Guy Mollet, son agenda est bien rempli.

Durant les six à huit mois que dure leur engagement, ces jeunes ont également droit à deux journées de formation obligatoires organisées par l'AM2C (*lire ci-dessous*). La première se déroule au tribunal de grande instance d'Arras et leur permet d'appréhender les rouages de la justice. La seconde est centrée sur la découverte du handicap, de l'intégration et du droit à la différence. Ils bénéficient, de plus, d'une formation aux premiers secours (PSC1).

Achat d'une voiture pour répondre à des offres d'emploi, recherche d'expériences ou de contacts humains..., si les projets individuels de ces jeunes diffèrent, une chose les réunit néanmoins : la motivation. C'est d'ailleurs sur cette base que leurs candidatures à un contrat de service civique ont été acceptées.

A compter de septembre prochain, six nouveaux volontaires seront accueillis. Deux d'entre eux seront affectés à la solidarité tandis que les quatre autres étrenneront une nouvelle thématique : l'éducation.

Si toi aussi, tu es intéressé :  
contacte le Point Information  
Jeunesse de Billy-Montigny  
(6-8 rue E. Dolet  
ou au 06 31 73 78 70)

*Début 2017, la municipalité décidait de fonder avec les communes de Méricourt, Sallaumines et Avion, l'association Missions civiques et citoyennes (AM2C). Elle a reçu l'agrément de l'Etat et est chargée de regrouper la gestion des services civiques pour les quatre communes. Basée à Avion, l'AM2C permet d'assurer une mobilité des jeunes sur les différentes missions proposées. Elle organise, en outre, des réunions d'information à destination des jeunes intéressés par le volontariat pour que ces derniers puissent postuler en toute connaissance de cause.*

*Cette association illustre parfaitement la capacité des communes à mutualiser leurs moyens lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité des services apportés à leur population.*



# Apprendre de ses aînés, c'est les comprendre et les aimer

**Parole d'élue**  
**Marceline BREBION**  
Adjointe au Maire  
déléguée à la Solidarité  
et aux Personnes âgées

MUNICIPALITÉ

## UN RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE POUR LES SÉNIORS



*Les plus de 60 ans l'attendaient depuis le mois de décembre : le repas des aînés s'est déroulé le 16 mai dernier. A cette occasion, la municipalité a mis les petits plats dans les grands une nouvelle fois !*



Elle a eu 98 ans ce vendredi 22 juin. Madame Berthe Laude était, cette année, la doyenne du repas des aînés. Marceline Brebion, adjointe au maire, et Marie-Christine Delambre, conseillère municipale, sont allées lui rendre visite et la féliciter.

**Vous êtes déléguée aux personnes âgées et à la solidarité. Peut-on dire que cela va de pair ?**

**Marceline Brebion :** Bien entendu. Ces personnes retraitées ont contribué au développement économique de la société toute leur vie. Après des années de dur labeur, ils vivent une retraite bien méritée qui est aujourd'hui en danger. La hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) représente une perte de 1,7% sur la pension. Il faut également rappeler que l'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite pleine a implicitement conduit à repousser l'âge de la retraite et a augmenté le nombre de salariés qui partent avec une pension partielle. Les seniors ont besoin de sentir que nous sommes solidaires et à l'écoute de leurs problèmes. Nous allons ainsi à leur rencontre que ce soit dans les associations, au foyer ou encore à domicile.

domestique ou encore au code de la route, organisés par des organismes extérieurs. Côté culture, une équipe de la médiathèque intervient au foyer Guy Mollet pour des animations diverses et des prêts de livres.

**Le repas des anciens mobilise également beaucoup la municipalité. En quoi est-ce important pour vous ?**

**M.B :** Le repas des aînés intervient deux fois dans l'année. Il est entièrement offert aux Billysiens de plus de 60 ans et il est très attendu par ces derniers.

De même, nous ne manquons jamais de célébrer la Semaine bleue, événement national qui met à l'honneur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges au mois d'octobre. Cette année, nous offrirons de nouveau un spectacle et une séance

de cinéma. Nous allons aussi innover avec l'organisation d'un goûter. Ce sont de belles occasions pour qu'ils puissent se retrouver.

**Beaucoup de retraités sont encore actifs au sein des associations. Cela reflète-t-il le dynamisme de la commune ?**

**M.B :** Le club du troisième âge, appelé le « Club du Sourire », assure des après-midi conviviaux tous les jeudis de l'année. Malgré la moyenne d'âge du bureau, son activité est toujours aussi dynamique !

Nous pouvons aussi citer d'autres associations dont les membres retraités participent pleinement aux diverses activités billysiennes et apportent beaucoup de choses aux plus jeunes. Je pense qu'apprendre de ses aînés, c'est les comprendre et les aimer.

**R**ien n'est plus important pour les élus billysiens que d'être proches des habitants et particulièrement des seniors qui, pour beaucoup, ont toujours vécu à Billy-Montigny.

Il va sans dire que le repas des aînés est un événement incontournable, synonyme de bonheur et de convivialité, partagé entre amis, voisins ou même simples connaissances.

Un après-midi comme celui-là permet aussi de mettre de côté les ennuis de santé, les tracas du quotidien et surtout, la solitude. Le but est, en effet, de sortir certains habitants de l'isolement en

leur permettant de discuter à bâtons rompus, confortablement installés et mis à l'honneur autour des tables de la salle Paul Eluard.

C'est Christian Chevalier et ses musiciens qui étaient chargés de mettre l'ambiance et de faire danser nos seniors. La buvette était, quant à elle, tenue par l'Amicale du personnel communal.

La municipalité de Billy-Montigny est prête à remettre le couvert au mois de décembre à l'occasion de la Sainte Barbe !

**Cette population est donc parmi les plus vulnérables dans notre société. A quel niveau la majorité municipale l'accompagne-t-elle ?**

**M.B :** Le Centre communal d'action sociale (CCAS) remplit plusieurs fonctions auprès des personnes âgées. Ses employées instruisent les demandes d'aides sociales et de télé-assistance lors des plans canicule et grand froid. Elles assurent également une aide au transport. Nous proposons également des ateliers relatifs à la santé, la sécurité



Nicolas Faienza, doyen chez les hommes, a de nouveau été honoré

## Que fait ma commune pour les plus âgés ?



Outre les actions menées par les services civiques, le Centre communal d'action sociale a pérennisé le service municipal gratuit d'aide au transport qui a lieu tous les jeudis de 14h à 17h30 sur rendez-vous téléphonique. Le CCAS enregistre également les dossiers d'Allocation personnalisée d'autonomie, ceux de la Maison départementale des personnes handicapées ainsi que les inscriptions en foyer. Il se charge également d'obtenir la Carte mobilité inclusion.

Contact : CCAS, 33 rue de Rouvroy. Téléphone 03 21 76 23 00

## Affaire Getrap : une longue bataille judiciaire

Il aura fallu de longues années et toute la détermination de la municipalité pour que celle-ci parvienne enfin à reprendre possession du terril 104, auparavant occupé par la Getrap et Valor'm. Alors que le déblayage du site se poursuit, les élus majoritaires et les riverains envisagent aujourd'hui sereinement l'avenir de ce site.



L'histoire commence en 1978. À l'époque la Getrap, qui a racheté Semova, met en place avec l'assentiment de Charbonnages de France, une unité de criblage et de mélange ternaire. L'entreprise sera rejointe par la société Valor'm qui procède au traitement et à la valorisation des déchets inertes. Un bail emphytéotique de 23 ans est signé avec cette dernière.

Durant les années qui suivent, la commune poursuit son programme de construction de logements, et des habitations sortent de terre autour du site. Désireuse de donner aux riverains un cadre de vie agréable, et d'endiguer la circulation des camions, la commune envisage alors une transformation du terril. Propriétaire des lieux, elle souhaite signer un bail précaire de 23 mois avec la Getrap, de façon à laisser le temps à cette dernière d'anticiper l'arrêt de l'exploitation et de démanteler ses installations.

Mais les choses vont se précipiter. En effet, la municipalité constate le peu d'empressement des entreprises à cesser leur activité. Pire, elle est alertée sur une potentielle pollution des lieux. Un expert confirmera les craintes de la ville, et le constat est amer : ce sont au total quelque 170.000 m<sup>3</sup> de terres qui sont souillées par des déchets qui auraient dû



## Quel avenir pour le terril 104 ?

Satisfaite d'avoir pu retrouver la jouissance du terril 104, la municipalité veut maintenant s'atteler à requalifier le site.

La réunion publique organisée le 25 avril dernier avait pour but de faire le point avec les riverains. Le déblayage du site a été confié à une entreprise qui traite les bétons et autres matériaux valorisables. Il a été convenu avec le dirigeant, Philippe Varet, d'interrompre ces travaux durant les vacances d'été de façon à ne pas gêner la tranquillité et à assurer la sécurité des enfants.

Une fois remis en l'état, le site devrait retrouver une deuxième jeunesse, l'idée étant de le transformer en un lieu voué à la promenade et aux sports de plein air. Pour ce faire, la ville devrait travailler avec la chaîne des parcs ainsi que le conseil régional dans le cadre de son programme d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET).

Le souhait de la commune est également de travailler avec la ville de Rouvroy pour relier le terril 104 au site Aquaterra. Une liaison pourrait prendre vie par la création d'un chemin depuis la route de Méricourt jusqu'à la rue du Général de Gaulle pour atteindre le terril 10 et ensuite prolonger vers Aquaterra. De la même façon, il serait possible de relier le Parcours des Rescapés.

être incinérés et par des métaux lourds. La municipalité est dès lors plus que jamais décidée à faire cesser cette situation. Une véritable bataille judiciaire s'engage. En février 2015, le tribunal de grande instance de Béthune constate l'occupation illégale du site par les entreprises qui sont sommées de quitter les lieux. Une décision qui sera confirmée par la cour d'appel de Douai en juin 2016.

Quant au tribunal correctionnel, il donnera lui aussi raison à la commune, en décembre 2017, en condamnant Christophe Masquelier, le gérant des deux entreprises, à un an de prison avec sursis et au versement de 2,89 millions d'euros. Le dirigeant a choisi de faire appel. Les élus ont, quant à eux, décidé de se tourner vers l'avenir.

## Un programme chargé en activités pour cet été !

Les vacances de printemps à peine achevées, l'accueil de loisirs se penchait déjà sur l'organisation du mois de juillet. Le thème choisi pour cette nouvelle session devrait ravir les enfants et leur permettre d'exprimer pleinement leur créativité tout en faisant le point sur leurs connaissances...

L'équipe d'animateurs et les enfants lors de l'accueil de loisirs de printemps

De Fort Boyard à Questions pour un champion, en passant par Motus ou Intervilles, les jeux télévisés passionnent. Ils constitueront donc le fil conducteur du centre de loisirs de juillet. Que les enfants se préparent : ils devront se montrer inventifs. Entre la réalisation d'affiches d'émission, de panneaux publicitaires, de décors, et la participation à des ateliers d'expression, l'ambiance qui régnera dans l'accueil de loisirs devrait être plus que jamais stimulante.

Cette plongée dans l'univers télévisuel amènera non seulement les enfants à inventer de nouveaux jeux mais aussi à endosser, tour à tour, les costumes d'animateur, de candidat, de décorateur de plateau mais aussi de producteur.

### Elargir ses horizons

Une fois encore, la curiosité jouera donc un rôle majeur dans cette nouvelle aventure qui fera également la part belle au travail d'équipe. Mettre en place des jeux culturels, sportifs, et pourquoi pas culinaires, implique, en effet, de découvrir des domaines encore inexplorés, de façon à susciter l'intérêt et à engranger davantage de connaissances.

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel que l'enfant puisse observer ce qui l'entoure, apprendre et, surtout, comprendre, le tout de façon ludique. La thématique choisie permettra, par exemple, de montrer aux enfants comment il est possible de manipuler les images et qu'il est donc important de prendre du recul par rapport aux informations véhiculées par le petit écran mais aussi par Internet.

Les différentes sorties seront, cette fois encore, pleinement exploitées dans toutes leurs dimensions puisqu'elles donneront lieu à un reportage.

Ce sont 40 enfants de maternelle et 88 primaires et adolescents qui ont été accueillis au centre de loisirs pour des vacances de printemps riches en animations. Au menu de cette session : le droit à la différence. Connue pour sa capacité à véhiculer émotions et sentiments, c'est la danse qui avait été choisie pour évoquer les différentes cultures ou encore le handicap, et faire passer des messages de respect et de tolérance. Ces quelques chorégraphies n'ont pas empêché les enfants de s'adonner à des activités manuelles et autres grands jeux. Quant aux sorties au parc des Cytises et à la base du pré du Hem, elles ont été particulièrement appréciées, de même que l'équitation.

" Nous profitons, sur chacun de nos centres, des possibilités offertes par l'environnement, la faune, la flore mais aussi l'histoire, la vie des hommes, leurs activités, leurs traditions ", explique la directrice du centre. Télégehelle et RBM seront aussi des lieux rêvés pour entrevoir le monde de l'animation.

L'accueil de loisirs est décidément un très bon compromis entre les loisirs et l'éducation.



## Bien préparer sa rentrée !



L'année scolaire 2017-2018 arrive à son terme, pensez à l'inscription de vos enfants dans nos différents services pour la rentrée prochaine !

### • Accueil périscolaire

Ce service est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent. Les inscriptions se font du **9 juillet au 1er août, puis du 27 au 30 août, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**, au PIJ.

La cotisation est fixée à 1 euro par demi-heure (1,50 euro pour les familles extérieures à la commune).

A l'inscription, il vous sera demandé : une photocopie des vaccins à jour, une attestation de sécurité sociale et/ou de mutuelle, un justificatif de domicile, une attestation de l'employeur des deux parents, une photo d'identité, une attestation d'assurance et une photocopie du livret de famille.

### • Les mercredis permanents

A partir de septembre, la municipalité propose un service de garderie le mercredi, toute la journée obligatoirement, de 9h à 17h. Prix : 7,90 euros, repas compris, pour les Billysiens. Possibilité de bénéficier du péri-loisirs de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Tarif: 2 euros le matin ou le soir, 4 euros le matin et le soir.

Contact : Catherine Hantute au 06 72 57 75 76 ou au PIJ 7/8 rue Etienne Dolet 62420 Billy-Montigny.

### • Restauration scolaire

La restauration scolaire est gérée par la municipalité. Les inscriptions ont lieu en mairie à **partir du 16 juillet**. Le repas est fixé à 3,10 euros.

Contact : 03 21 13 81 13



## LA MÉDIATHÈQUE FAIT SES ENFANTILLAGES

Conformément au souhait de la majorité municipale, la médiathèque est devenue un lieu de référence en matière de culture pour le plus grand nombre. Les mois d'avril et mai ont été placés sous le signe de la jeunesse, avec des actions spécifiques pour les 0-3 ans et les 7-12 ans, sous la houlette de Carine Covillers, référente de ce secteur.

A mener progressivement les enfants à participer à des activités culturelles dès leur plus jeune âge, et même avant l'entrée à l'école, est une volonté des élus. Il n'est jamais trop tôt pour qu'un loupot fréquente un lieu culturel, assiste à des spectacles, touche, manipule des livres, écoute des histoires, des comptines...

Le projet « **Mini enfantillages** » répond à cet objectif et a proposé aux participants une découverte de la lecture, du spectacle, de la musique, et des jeux. Une première pour la majorité d'entre eux ! Un point essentiel à ne pas négliger : la



participation, voire la collaboration des parents, lors des divers ateliers. Ainsi, le but visant à développer des actions intergénérationnelles a également été atteint. C'est ainsi, par exemple, que quatre classes des écoles de la ville sont venues assister au spectacle de Sophie Verdier « *Baby boum* ».

Au total, près de 100 personnes (jeunes et parents) ont bénéficié de ces ateliers durant deux semaines.

Autre opération, celle des « **Méga**

**enfantillages** » qui s'est, quant à elle, organisée autour de la bande dessinée, pour cette édition 2018. Point de départ de cette initiative, une exposition « *Jeu de Mômes* », prêtée par le Département, a été abordée avec six classes élémentaires. Puis, le travail s'est poursuivi avec un atelier manga, grâce à l'intervention d'Interleukin, le spectacle « *On imagine* » de la compagnie Onimagine, et une activité créative en collaboration avec Récup' Art. Ce projet a également remporté un vif succès puisque plus de 200 chérubins y ont pris part.

### Information

Pour votre plus grand plaisir, la médiathèque Nelson Mandela reste ouverte tout l'été aux horaires habituels, sauf le mardi 14 août (fermeture exceptionnelle).

N'hésitez pas à venir et à participer aux diverses animations : lecture, visionnage de films d'animation, jeux de société...



### Le calendrier scolaire 2018/2019

**Prérentrée des enseignants**

Vendredi 31 août 2018

**Rentrée scolaire des élèves**

Lundi 3 septembre 2018

**Vacances de la Toussaint**

Du 20 octobre au 4 novembre 2018

**Vacances de Noël**

Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019

**Vacances d'hiver**

Du 9 au 24 février 2019

**Vacances de printemps**

Du 6 au 22 avril 2019

**Vacances d'été**

Fin des cours : samedi 6 juillet 2019

Pour l'année 2018-2019, les classes vaqueront le vendredi 31 mai.



En partenariat avec la ville de Billy-Montigny, la crèche Les Petits Chaperons Rouges de Billy-Montigny accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans et 6 ans dans le cas d'enfant porteur de handicap du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00. Avenue Jean Rostand, 62 420 Billy-Montigny

### POUR VOUS PRÉINSCRIRE, C'EST FACILE !

Connectez-vous sur :

[www.grandir.com](http://www.grandir.com)

1

Dans la rubrique **Famille**, cliquez sur **Pré-inscription en crèche** puis sur **OUI**

Puis remplissez le formulaire de préinscription !

2

Créez votre compte personnel

Renseignements :  
Site web : [www.biengrandir.com](http://www.biengrandir.com)  
Adresse mél : [p.levet@lpcr.fr](mailto:p.levet@lpcr.fr)

3

Saisissez votre code entreprise :

62420

Téléphone : 01 41 40 25 90

Handball et football

## LES BILLYSIENS ONT ASSURÉ LE MAINTIEN

Les handballeurs billysiens voulaient offrir à leurs supporters un beau spectacle lors de l'ultime journée de championnat de N2, le samedi 2 juin dernier. On peut dire que leur souhait a été à moitié exhaussé. En effet, si la première mi-temps était bien engagée, 22-16, la seconde période a, par contre, été décevante à tel point que les Parisiens ont recollé au score pour

finalement l'emporter d'une très courte tête, 34-33. Les Billysiens terminent la saison à la 8<sup>e</sup> place sur 12 équipes avec 42 points (9 victoires, 2 nuls et 11 défaites).

Les autres équipes ont également réalisé une excellente saison qui satisfait le président Thierry Szkaradek et son staff.

### Le palmarès

**ECOLE DE HAND** : une formidable dynamique avec des initiatives et événements réussis ! De nombreux plateaux à l'extérieur et à Billy.

**LOISIR FÉMININ** : un groupe impliqué et toujours aussi nombreux. Une saison riche en rencontres et tournois. Initiation au handfit.

**-11 ANS A DÉPART** : ils terminent champion de la poule haute avec 10 victoires sur 10 rencontres et sont vainqueurs du tournoi des Galibots.

**-11 ANS B DÉPART** : 6<sup>es</sup> en poule moyenne 2.

**-13 ANS A DÉPART** : 1<sup>er</sup> en poule moyenne 1 et finalistes de la coupe.

**-13 ANS B DÉPART** : 4<sup>es</sup> en poule moyenne 2 avec une nette progression constatée pour des premières années ou débutants.

**-15 ANS A DÉPART** : 2<sup>es</sup> en poule moyenne 1.

**-15 ANS RÉGION** : 6<sup>es</sup> en poule haute leur assurant la qualification pour la saison prochaine.

**-18 ANS RÉGION** : 5<sup>es</sup> en poule haute leur assurant la qualification pour la saison prochaine et vainqueurs de la coupe 33-25 face à Tournai.

**-18 ANS FRANCE** : 3<sup>es</sup> en poule haute derrière Tremblay et PSG. Éliminés en quart de finale du challenge Elite France.

**SENIORS D** : 3<sup>es</sup> en poule haute départementale.

**SENIORS C** : 7<sup>es</sup> en Honneur régional.

**SENIORS B** : 7<sup>es</sup> en poule haute Pré-nationale avec un maintien pour la saison prochaine.

Sachez aussi que Thibaut Thellier, jeune joueur des CBM, appelé régulièrement en U18/U20 France, est le 8<sup>e</sup> meilleur jeune buteur de Nationale 2.

## DEUX ÉQUIPES CHAMPIONNES ET DEUX MONTÉES POUR LES FOOTBALLEURS DES CBM

La situation fut similaire pour les footballeurs qui recevaient pour la dernière journée de Régionale 3, l'équipe de St-Pol/Ternoise. Les Billysiens se ruèrent à l'attaque devant le but adverse sans jamais concrétiser leurs nombreuses occasions. Comme dit l'adage, « dominer n'est pas gagner », alors nos « Rouges et Blancs » devaient s'incliner sur le score de 2 buts à 1.

Après deux montées de suite, les seniors A réalisent une belle saison en terminant 7<sup>es</sup> sur 12 avec 31 points, soit 9 victoires, 4 nuls et 9 défaites. Les autres équipes n'ont pas démerité non plus, pour le plus grand plaisir de leur président Philippe Duquesnoy et de son comité.

### Le palmarès

**LES SENIORS B** sont champions de division 4 Artois et accéderont, la saison prochaine, à la division 3.

**LES VÉTÉRANS** sont champions de leur groupe. Pas de montée possible.

**LES U17** terminent 10<sup>es</sup> sur 12 de Régional 2 et se maintiennent.

**LES U15** terminent 6<sup>es</sup> sur 10 en D1 Artois. Ils ont également effectué un beau parcours en Coupe d'Artois en se faisant éliminer en demi-finale par Vermelles 0-0 (3 tirs aux buts à 2).

**LES U13** Préligue terminent 3<sup>es</sup> et accéderont en U14 Ligue.



## Les « caramboteurs » billysiens trustent les résultats

Le président du Billard-Club Billysien, Jean-Claude Duquesnoy, est un dirigeant comblé. Sur la quarantaine de compétiteurs, quelques-uns se sont brillamment illustrés.

**FRANCK FALSE** est devenu champion du Pas-de-Calais de la ligue des Hauts-de-France, et est qualifié pour la finale de la Coupe des Provinces (championnat de France pour les joueurs de Régionale) en « Libre – Régionale 1 ».

**JEAN-CLAUDE DUQUESNOY** est champion du Pas-de-Calais au « 3 bandes – Nationale 3 », mais n'a pas réussi à s'imposer en finale de ligue.

**CARLOS MARTINS** a obtenu les titres de champions du Pas-de-Calais et des Hauts-de-France au « 3 bandes – Nationale 2 ». Qualifié pour la finale de France à Ecully, il n'est malheureusement pas sorti des matchs de poule et termine à la 11<sup>e</sup> place sur 16 engagés.

**CLAUDE FALSE** termine 3<sup>e</sup> en finale du Pas-de-Calais. Suite au désistement du second, il est repêché pour la finale des Hauts-de-France. La finale France se jouant au Touquet, les trois premiers étaient directement qualifiés sur les cinq prétendants engagés. Après avoir obtenu le troisième billet qualificatif pour la suite de la compétition, il termine à la 9<sup>e</sup> place sur 16 joueurs.

**EN CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES D'ARTOIS** : les triatlons 1 et 2 sont champions d'Artois et du Pas-de-Calais. En division 6, l'équipe est vice-championne d'Artois, et a été qualifiée pour la finale du Pas-de-Calais, le 24 juin, où elle a terminé 2<sup>e</sup>.

**EN CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES COUPE DE FRANCE** : L'équipe de « Jeux de séries – Division 4 », composée de Jimmy Winter, Christophe Zeidel, Jean-Luc Bocquet et Jean-Claude Duquesnoy a été éliminée en demi-finale. Dommage...

Celle de « **JEUX DE SÉRIES – DIVISION 3** », composée de Laurent Bernard, Claude False, Pascal Bétrancourt et Hervé Hubert, termine 5<sup>e</sup> sur 6 en finale de la coupe de France qui s'est déroulée les 9 et 10 juin derniers à Coulaines près du Mans.

Sachez que le club a organisé, le samedi 16 juin le 3<sup>e</sup> challenge François Hentz (ancien président décédé en septembre 2015) en présence de Bruno Troni, maire, et Joël Rolland, adjoint au maire délégué aux sports.

Il a été remporté par Jacky Lasvaux du club de Douai et nouveau joueur de Billy-Montigny. Il a ramené dans ses valises deux autres joueurs : André Desbleumortiers (ex-billysien) et Olivier Sarda.



Le trio finaliste en jeux de série

Septembre sonne la reprise de l'école, du collège, mais c'est également le mois où chacun reprend des activités sportives ou culturelles.

Désireuse de développer son partenariat avec le mouvement sportif, la Communauté d'agglomération Lens-Liévin a décidé de reconduire le « pass sport » pour les jeunes du territoire.

Ce dispositif s'inscrit dans un souci d'égalité et a pour objectif d'encourager la pratique sportive hors temps scolaire. Il permet de lever les freins financiers rencontrés par certaines familles pour inscrire leurs enfants dans un club sportif.

**Sans condition de ressources et d'éligibilité pour les familles, tous les jeunes de moins de 18 ans, habitant l'une des 36 communes de l'agglomération, dont Billy-Montigny, peuvent obtenir 30 euros de déduction** pour toute inscription dans un club sportif du territoire, à raison d'un seul chèque par jeune et par année scolaire.

Le dispositif pour la saison 2018-2019 est ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

### Inscriptions

[www.agglo-lenslievin.fr/pass-sport](http://www.agglo-lenslievin.fr/pass-sport)

## LES JEUDIS APRÈS-MIDI QUI DONNENT LE SOURIRE

*Les clubs du troisième âge qui rassemblent les aînés sont une institution dans presque toutes les communes, et sont de véritables vecteurs sociaux*



Nous sommes un jeudi après-midi. Il règne une ambiance assourdissante au sein du foyer Emile Louis, et pour cause : " cela fait une semaine que ces personnes ne se sont pas vues. Elles en ont des choses à se raconter ! ", justifie un homme resté à l'extérieur en désignant les autres membres du club du Sourire.

Au programme ce jour-là, le loto tant attendu. Lorsque le boulier se fait entendre, tous s'accordent soudain pour réclamer le silence dans la salle. La concentration est de mise, et personne ne veut rater un numéro.

**Nos mots d'ordre : convivialité, rencontres et échanges !**

Depuis plus de six mois, les membres de l'association, habituellement installés à la salle d'œuvres sociales, se sont délocalisés au foyer municipal le temps des travaux d'agrandissement de la cantine « Au pain d'Alouette ».

" Certains de nos adhérents ont eu quelques difficultés à s'accommoder de ce déménagement au départ, mais tout s'est très bien déroulé par la suite. Bien sûr la capacité d'accueil est moins importante mais nous pouvons explorer d'autres possibilités ", précise la présidente du bureau, Colette Cesniak. Par exemple, un barbecue avec buffet froid est programmé le 12 juillet sur le thème de la fête nationale. Une chose qui n'est pas envisageable à la salle des fêtes.

Le programme des jeudis du Sourire intègre pratiquement tous les événements qui ponctuent l'année comme l'Épiphanie, la fête des mères ou encore Noël.

Le club est ouvert à tous et accepte même des personnes plus jeunes occasionnellement. " Nous sommes une association familiale où règne la convivialité. Ceux qui veulent nous rejoindre sont invités à venir nous rencontrer, et libre à eux de rester ! "

L'association va prendre une pause d'un mois à partir du 26 juillet, après un thé dansant. Les activités reprendront au mois de septembre, de nouveau à la salle d'œuvres sociales.

### Contact et renseignements

Inscriptions sur place, les jeudis après-midi de 14h à 18h. La cotisation est de 4,50 euros par mois. Colette Cesniak au 07 86 42 73 07

## La photo du mois



*Le mois de juin constitue le point d'orgue d'une année riche en activités pour les différentes associations. L'espace culturel Léon Delfosse se prête parfaitement aux événements organisés par les sociétés musicales à cette période de l'année. La chorale Hector Berlioz s'y est produite afin d'offrir un spectacle de chant avec ses homologues de Noyelles-Godault et de Oignies.*

*Un réel plaisir pour les oreilles du public !*

## Le premier semestre en photos



Remise du chèque de la solidarité au Téléthon



Grand nettoyage de l'étang du Parc urbain par le service espaces verts



Chasse à l'œuf du Secours populaire au Parc urbain



Le loto des Tiots de l'Amicale laïque



Remise des médailles du travail le 1er mai



Atelier «Tricot Zen» à la médiathèque avec de Fil en aiguille et aux fourneaux



Les Percoteux titillent le poisson à Pelves



Atelier d'insertion au CCAS en collaboration avec l'association «Page»

## IDÉES SORTIES

# Et si vous alliez faire un tour du côté du parc urbain ?

Mer, montagne ou campagne, tous les goûts sont dans la nature. Et en parlant de nature, il n'est pas forcément besoin de parcourir des centaines de kilomètres pour pouvoir l'admirer. Elle se cache parfois à l'abri des grilles et des hauts murs comme un joyau dans un écrin. L'un de ces magnifiques poumons verts existe ici même au cœur de notre commune : le Parc urbain.

L'endroit ressemble à un tableau de Claude Monnet. C'est un territoire de 4,5 hectares préservé de l'urbanisation qui n'attend qu'une seule chose : accueillir toutes celles et ceux qui recherchent le calme et la détente.

Autrefois parc privé destiné à accueillir les réunions mondaines et fastueuses du directeur régional des houillères, le Parc urbain a rejoint le giron de la commune dans les années 80. Chacun peut aujourd'hui en profiter, admirer le superbe séquoia qui trône près de l'entrée et se promener entre les chênes majestueux, les saules et autres espèces. Les enfants n'hésiteront sans doute pas à prendre possession du terrain de jeux et à investir les cabanes en bois sous l'œil attentif du crocodile et de l'otarie de pierre à demi cachés dans le sable.

### Jouer, lire... ou juste regarder

La joie de longer les allées de gravier embaumées par l'odeur des fleurs et des pins n'a d'égale que la quiétude à peine troublée par le bruit des jets d'eau et les rires des enfants courant après les cols verts et autres palmipèdes. Un étang, enjambé par un petit pont de bois et regorgeant de poissons, donne à cet endroit un cachet supplémentaire.

Ceux qui auront la curiosité de poursuivre leur découverte jusqu'au bout auront également le plaisir de rencontrer quelques « pensionnaires » permanents du parc qui, eux aussi, attendent les amoureux de la nature. En effet, les chèvres curieuses et les ânes coquins, bien à l'abri dans leur enclos, viendront à votre rencontre tandis que le lama, un peu méfiant, vous regardera l'air blasé.



Disposés un peu partout, des bancs accueilleront, quant à eux, les assoiffés de lecture ou ceux qui veulent simplement se reposer un peu.

Au détour de chaque allée, ce site remarquable offre des images de toute beauté à qui sait regarder.

Le parc urbain est sans nul doute un endroit à découvrir ou redécouvrir. Il mérite qu'on s'y attarde, seul ou en famille. Alors, avis à ceux qui souffrent du stress...

Parc urbain : avenue de la Fosse 2.  
Ouvert de 10<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>45 et de 14<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>45.  
Fermeture le samedi après-midi.

## ...Vous reprendrez bien un peu de nature!...

Le week-end du 30 juin et 1er juillet, les grands parcs du bassin minier prendront un air de fête. Alors n'hésitez pas : oxygénez-vous et prenez part aux multiples animations qui vous seront proposées.

Qui aurait pu croire qu'en quelques décennies, la nature aurait repris ses droits et transformé des friches minières en agréables parcs dédiés à la ballade et à la découverte. Organisée par le pôle métropolitain de l'Artois, la fête de la Chaîne des parcs est l'occasion de prendre possession de ces lieux et de s'adonner **gratuitement** à des activités sportives et de loisirs : une ballade au fil de l'eau au départ du parc Marcel Cabbidu de wingles ; une randonnée pédestre entre Haillicourt et le parc d'Olhain, une randonnée VTT de 50 km à travers les collines de l'Artois, des animations aquatiques et de la tyrolienne au parc des berges de la Souchez ou encore, le dimanche, un envol de montgolfières ou un spectacle aquatique au parc d'Olhain...

Pour plus de renseignements (horaires, inscriptions, adresses : [polemetropolitainartois.fr](http://polemetropolitainartois.fr))

## Activités

# La carte jeune : un pass loisirs gratuit pour les moins de 18 ans

Soucieuse de proposer des activités pour les plus jeunes, la municipalité de Billy-Montigny a mis en place, il y a plusieurs années, la carte jeune pour les moins de 18 ans.

Cette offre particulière permet de bénéficier de plusieurs services, et cela gratuitement :

- La cyberbase, rue Jules Guesde.
- La médiathèque Nelson Mandela, rue Pasteur.
- La piscine Louis Aragon, durant juillet et août.

### Vous souhaitez obtenir cette carte ?

C'est facile et rapide. Il suffit de remplir la fiche d'inscription à la médiathèque, et de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité.

## Démarches

# Renouvelez vos pièces d'identité



### Carte d'identité :

A présent, pour obtenir votre carte d'identité, il faut vous rendre dans l'une de ces communes : Harnes, Hénin-Beaumont, Liévin ou encore Lens, avec les pièces suivantes :

- 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes.
- Justificatif de domicile : original + photocopie.

Pour les mineurs et femmes mariées, il faut en plus :

- Extrait d'acte de naissance avec filiation ou livret de famille.
- Pour les mineurs de parents divorcés :
- Jugement de divorce et autorisation écrite de l'ex-époux.

La carte est gratuite.

### Passeport :

Pour obtenir un passeport, il faut en faire la demande dans l'une des 200 mairies équipées.

Voici les pièces à fournir :

- Justificatif du domicile : original + photocopie.
- 2 photos d'identité
- Formulaire cerfa à remplir
- Ancien passeport ou déclaration perte/vol
- Selon le cas (perte/vol/autres) : 1 justificatif de nationalité française.
- Pour les mineurs : livret de famille et autorisation parentale.

Timbres fiscaux : 86 euros.

## Commerce

# « Journée du bonheur », tout pour vos soirées



Un nouveau magasin a ouvert récemment à Billy-Montigny. « Journée du bonheur », tel est le nom de l'enseigne tenue par Khalida et Ahmed Mahjoub, qui est spécialisée dans l'événementiel. Le couple propose toute une gamme de robes et costumes orientaux et occidentaux, de chaussures, de sacs de soirée et autres accessoires.

Ils offrent également leurs services pour la décoration de salle (mobilier, vaisselle...) et sont aussi traiteurs. Une belle occasion d'obtenir une prestation groupée pour vos mariages, fiançailles, baptêmes ou encore anniversaires !

Le magasin « Journée du bonheur » est situé au 141bis, avenue de la République. Il est ouvert du mardi au dimanche de 9<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>.  
Téléphone : 06 17 67 73 15

## Fermeture estivale de vos boulangeries

- La Baguette d'Or, rue Pasteur : **du 20 août au 3 septembre inclus.**
- Paris-Brest, rue Jean Jaurès : **du 29 juillet au 26 août inclus.**
- Tout Prêt, Tout Chaud, rue de Rouvrois : **pas de fermeture.**
- Mehdi-Fournil, avenue de la République : **pas de fermeture.**
- Setifis, rue Jean Jaurès : **pas de fermeture.**

## Pour la liste de l'Union Républicaine

« Appauvrir les riches n'enrichirait pas les pauvres ». Ainsi parle Warren Buffet, multimilliardaire américain, et philanthrope à ses heures, histoire de se donner bonne conscience et d'« aider » tous ceux que le système ultralibéral -qu'il chérit tant- plonge dans la misère.

Près de trois générations d'écart entre lui et Emmanuel Macron, mais la même philosophie, les mêmes propos mordants et méprisants. En la matière, notre président « ni de droite, ni de gauche » s'est encore illustré en remettant clairement en cause les aides sociales. Les choses ne fonctionnent pas, et il faut donc les « simplifier », ce qui signifie les « réduire ».

« La solution n'est pas toujours l'argent », a déclaré celui qui a supprimé l'ISF pour un grand nombre de contribuables fortunés. Les propos de l'ancien banquier d'affaires ont de quoi inquiéter car ces aides sont souvent l'un des derniers filets de protection contre l'extrême pauvreté.

Le gouvernement a tenté de monter

les cheminots contre les usagers pour briser le mouvement social et imposer sa réforme ferroviaire à haut risque pour les deux catégories. Il n'y a aucun doute sur le fait qu'il mettra également tout en œuvre pour diviser l'opinion en montrant du doigt ceux qui bénéficient des aides sociales. Sans doute faudrait-il rappeler que parmi tous ceux qui sont régulièrement qualifiés avec mépris d'« assistés », figurent tous les salariés qui, un jour, ont appris avec désespoir qu'ils étaient licenciés.

Emmanuel Macron tente régulièrement et insidieusement de faire croire que les nantis sont riches parce qu'ils sont dynamiques et entreprenants tandis que les démunis se complaisent dans leur situation. Et pourtant. Que doit-on penser de celles et ceux qui tentaient de reprendre pied dans le monde du travail grâce aux contrats aidés brutalement supprimés par le gouvernement ? Que penser de ceux que l'on appelle « travailleurs pauvres » parce que leurs efforts ne leur permettent pas de vivre sans avoir recours à une aide extérieure ? Et que dire de ces retraités qui, après une vie de labeur, voient leur pouvoir d'achat amputé par la hausse de la CSG ?

APL trop élevée, statut des

fonctionnaires trop coûteux, politique sociale dispendieuse..., toute la politique du gouvernement se résume à réduire la dette publique en s'attaquant au pouvoir d'achat des familles modestes, mais aussi en bradant aux investisseurs privés et assoiffés de profit, les services publics et les entreprises dans lesquelles l'Etat est encore partie prenante, tels Aéroports de Paris, Française des jeux ou encore Compagnie de gaz Engie.

Réputé pour être l'un des papes de l'ultralibéralisme, l'ancien prix Nobel d'économie Milton Friedman prétendait qu'« il n'y a jamais eu, dans l'histoire, de système aussi efficace pour sortir les gens de la pauvreté que le libéralisme et la société de marché ». C'est en se basant sur ce genre d'allégations que les gouvernements successifs ont aggravé la fracture sociale.

Appauvrir les riches n'enrichit peut-être pas les pauvres, mais ce sont bien les riches qui ont, par leur avidité, créé et entretenu cette pauvreté contre laquelle nous n'avons cessé de lutter.

- Pour le groupe majoritaire

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

## AGENDA

### Changements d'horaires et fermetures

- **CCAS** : Votre permanence Caf sera fermée du lundi 16 juillet au vendredi 24 août inclus. Vous pouvez cependant garder le contact avec cet organisme 24h/24 et 7j/7 sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou au 0 810 25 62 30 (0.06€/min + prix d'appel).
- **Piscine** : A compter du lundi 9 juillet et jusqu'au dimanche 2 septembre, la piscine ouvrira aux horaires suivants :
  - du lundi au vendredi : de 15<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30 et de 17<sup>h</sup>15 à 18<sup>h</sup>40
  - le samedi : de 15<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30
  - le dimanche : de 10<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>40
- **Cyberbase** : Fermeture du 30 juillet au 31 août. A savoir que du 7 au 18 août, les ateliers auront lieu à la médiathèque, rue Pasteur, les jours suivants :
  - Mardi 7 août de 17<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>  
Revoir son code de la route
  - Jeudi 9 août de 16<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>  
Jeux géographiques
  - Samedi 11 août de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>  
Montage photo
  - Jeudi 16 août de 16<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>  
Jeux historiques
  - Samedi 18 août de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>  
Montage photo
- **Médiathèque** : Fermeture exceptionnelle le mardi 14 août.
- **Stade Paul Guerre** : Fermeture du 7 juillet au 6 août inclus.

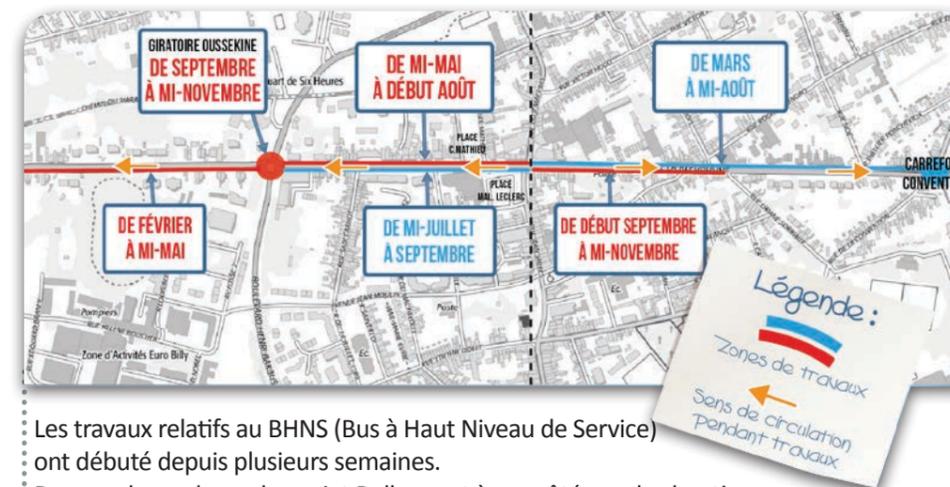


### Spectacle

## Billy-Montigny reçoit Popeck



Le célèbre Popeck sera de passage à l'espace culturel Léon Delfosse avec son spectacle "J'irai jusqu'au bout", dimanche 7 octobre 2018, à 16h. Prix : 16 euros. Réservations en mairie ou en médiathèque.



Les travaux relatifs au BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ont débuté depuis plusieurs semaines. Deux ambassadeurs du projet Bulles sont à vos côtés sur le chantier. N'hésitez surtout pas à prendre contact avec eux si besoin : Sandrine PROOT : 07 88 75 45 15 et Dimitri NANSION : 06 49 57 52 64. Sinon, un seul numéro à retenir : 0 800 409 209 (service et appel gratuit).

## MUNICIPALITÉ

### MARDI 3 JUILLET

Deuxième passage des jurés pour le concours des Façades et jardins fleuris.

## ASSOCIATIONS

### VENDREDI 17 AOÛT SAMEDI 18 AOÛT

Soirées conviviales à la Maison du Peuple à l'occasion de la ducasse de l'Hors d'Equerre. Repas moules-frites et saucisses-frites. Ouverture des portes à 18<sup>h</sup>. Buvette prévue.

## SPORT

### SAMEDI 30 JUIN

Assemblée générale du TTBM au centre socioculturel Pablo Picasso, rue Jean Jaurès, à 15<sup>h</sup>.

## FÊTES DE QUARTIER

### SAMEDI 4 AOÛT

Place Alexandre organisée par le Foyer artistique billysien (inscriptions sur place).

### SAMEDI 18 AOÛT

Cité des Castors organisée par l'ASB cyclos (06 44 88 59 61).

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Cité 10 organisée par l'UCSB (06 95 41 84 70).

### SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Cité Pierrard organisée par la Colombe de la paix (06 95 56 39 17).

## Perturbation du marché dominical

L'emprise des travaux du BHNS va s'étendre sur le marché dominical de Billy-Montigny jusqu'au mois de septembre. Les stands habituellement installés avenue de la République (de la rue Sainte Cécile jusqu'au croisement de la rue Jean Jaurès) vont être délocalisés dans la continuité de l'avenue Jean Moulin (après la poste), jusqu'aux abords de la rue Carnot.

## Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

## Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

# Fête du 14 juillet 2018

SAMEDI 14 JUILLET dès 20h45 place Mathieu

**MOUSSIER  
TOMBOLA**



**Jessy  
matador**  
*Zuluminati*

**GENERATION TUBES**



Spectacle gratuit présenté par  
**YVES CARE**